

Mouez ar Yeuc'h

Bulletin d'informations Communales Juillet 2019
Keleir ar Gumun Gouere 2019
N° 127

*N'eus netra o pêa an dud
Vel an amzer*

*Pour récompenser les hommes
Rien de tel que la patience*

Sommaire / Krennadur

INFOS PRATIQUES & CALENDRIER
INFORMATION AMI REGION 2019
A TRAVERS LA COMMUNE
VIE ASSOCIATIVE
CONSEILS MUNICIPAUX
INFORMATIONS DIVERSES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le Samedi

Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

Marc Rahe

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine,
nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à
l'environnement

Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales,
communication, enfance et jeunesse, animation, vie
associative– CCAS

Sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez
– Tél : 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h
& de 14h à 18h.

Urgences médicales :

Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Cabinet Petitbon Alan

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

ACIMAD Douarnenez (ADAPA)

Aides à la personne et accompagnement –

Tél : 02.98.92.70.75

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 11h.

Taxi Lokorn–06.82.82.56.56 -

Transport à la demande : Pays de Douarnenez
0 810 810 029

Transport Penn ar Bed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site
internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 9h00

Calendrier des Manifestations

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
4 Août / 10h à 14h	Fabrication de Bancs	Terrain de Foot	ULAMIR / Gwennili
15 Août à 11h	Tournoi de Pétanque	Parking Stade	Les Diables
15 Août	Fête Traditionnelle	Le Bourg	Comité animation / Histoire & Patrimoine
27 Août – 18h30	Réunion Publique AMI Région	Salle Socioculturelle	Equipe municipale
14 Septembre	Concours Pétanque	Terrain des sports	Comité Jumelage
15 Septembre	Troc et Puces	Ecole	APEL
5 Octobre	Théâtre Café Pain Beurre	Salle Socioculturelle	APEL
5 Octobre	Sortie Découverte		Histoire et Patrimoine
13 Octobre	Repas des anciens	Salle Socioculturelle	Mairie - CCAS
2 Novembre	Fête de la Soupe	Salle Socioculturelle	Comité animation

Le Juch, Lauréat de l'appel à projet de la Région Bretagne

214 communes ont répondu en février à cet appel à projet régional. 42 ont été retenues dont 7 bourgs et 3 villes dans le Finistère. Le Juch bénéficiera d'une enveloppe de 380 K€, qui s'ajouteront aux 100 K€ de l'AMI départemental, et au 80 K€ de DETR déjà validés.

La démarche de revitalisation du centre-bourg est au cœur des actions menées depuis maintenant cinq ans. S'impliquant dans les différents projets menés, l'équipe municipale a été actrice ou facilitatrice selon le cas, pour œuvrer à la rénovation du bâti, la valorisation du patrimoine, du cadre de vie, des mobilités douces et du renforcement de notre centralité... Retenu dès 2014 dans l'AMI départemental de revitalisation de centre bourg, le programme que nous imaginons fait suite à ces différentes actions.

L'opération phare du projet permettra de **conforter la centralité par la création de logements et d'activité**, après acquisition et réhabilitation de la propriété située en cœur de bourg. En vente depuis maintenant deux ans, et inoccupée depuis octobre dernier, il était important d'agir pour éviter d'avoir un ensemble bâti menaçant ruine, en perpétuelle restauration ou encore une résidence secondaire rénovée aux volets clos. En procédant à son acquisition, la commune conforte sa centralité, s'assure de la cohérence du projet d'aménagement à y mener et du choix des acteurs. Une réflexion a donc été engagée en partenariat avec un bailleur social qui a

mandaté un cabinet d'architecture, et présenté une étude de restructuration montrant la faisabilité pour l'accueil d'un commerce dans le bâtiment principal et l'implantation de logements dans la grange. Le projet de rénovation globale étant trop complexe, il a donc été réorienté comme suit : portage des travaux de la maison principale et de la VRD par la mairie et portage des travaux de la grange par le bailleur. L'objectif du projet est triple. Il permettrait de :

- *sécuriser le bâti et bénéficier d'un bâti qualitatif dans le bourg en cohérence avec les attentes de l'Architecte des Bâtiments de France,*
- *revitaliser le territoire par l'arrivée de nouveaux habitants et par une activité favorisant le lien social,*
- *maintenir des services à la population en développant une activité commerciale, de service ou artisanale.*

Plusieurs porteurs de projet ont déjà sollicité la commune. Cependant, l'attribution de la partie du projet «commerce / artisanat / services» se fera via un appel à projet afin d'ouvrir les perspectives tout en s'assurant de la pérennité du projet, de la pertinence vis-à-vis de la politique communale et des besoins réels du territoire. Tag 29, incubateur d'innovation sociale, a été sollicité afin d'apporter son expertise sur la détection de porteurs. L'aménagement du local se verra le plus modulable possible afin de limiter les contraintes selon les spécificités des projets. L'objectif

est d'organiser la proximité en travaillant un meilleur couplage entre l'habitat, l'emploi, les activités et les services, de sorte à ce que les administrés puissent «rayonner» dans une aire géographiquement plus resserrée.

Il sera toujours nécessaire d'aller chercher d'autres services sur d'autres territoires. Il est donc important de **réinventer la mobilité en milieu rural**. C'est le pari de l'action dédiée à l'électromobilité partagée. Il s'agit ici de proposer pour le foyer rural, une alternative à la possession obligatoire du second véhicule. Ainsi, la commune souhaite mettre en place deux véhicules en auto-partage à destination de ses administrés. Proposer une telle solution est une réponse concrète aux attentes des citoyens : favoriser la mobilité, favoriser le lien social, limiter l'emprise des stationnements dédiés aux véhicules, favoriser le cadre de vie, réduire les coûts d'usage et participer à la transition énergétique.... Cette initiative est le marqueur d'une volonté politique forte d'œuvrer à la recherche de solutions pour l'administré de nos territoires isolés et permet à la commune de poursuivre sa dynamique de transition : engagement au niveau de la consommation d'énergie (éclairage public leds, électroportatifs électriques, etc.), projet Smart city...

Le cadre de vie est au cœur du projet. Le vélo y occupe une place importante. Il s'agit à la fois de développer la mobilité douce au

quotidien en équipant le territoire de moyens de stationnement pour accueillir le cyclotouriste de passage et de développer la pratique du loisir. En effet, plus de 40 000 personnes sont passées en 2017 sur la voie verte¹ (19 495 piétons et 23 096 cyclistes). Le potentiel d'attractivité est donc très important. Les enjeux du développement d'un écosystème cyclable sont ainsi nécessaires à la fois en termes d'aménagement (infrastructures dédiées, partage de la voirie, traitement des discontinuités, stationnement sécurisé...) mais également en termes d'accompagnement (offre de services, appui au changement de pratique...) ou encore de santé (activité physique, santé...). Il s'agit de développer une nouvelle offre de service tout en venant compléter celle déjà existante.

Agir pour rendre notre **cadre de vie, facteur de cohésion sociale**, est donc la suite logique de

cet engagement. La mise en usage de la plaine de loisirs (culture /tourisme/éco) a pour objectif de favoriser les mixités sociale, générationnelle et ainsi que fonctionnelle. Le but est de redynamiser les échanges au sein du bourg et de la vie locale.

Cette action comporte 2 sites :

- *la peupleraie qui verra l'aménagement d'une mare assurant la réhabilitation de la zone humide, d'un entretien du site en éco-pâturage, l'installation de bancs et tables de pique-nique, l'installation de mobilier ludo-sportif...*
- *la cabane aux enfants, au sein de jardins partagés déjà existants. L'endroit serait un espace de liberté, un lieu collectif et convivial. Des ateliers sur différents thèmes autour de la nature et du jardinage seront proposés aux enfants.*

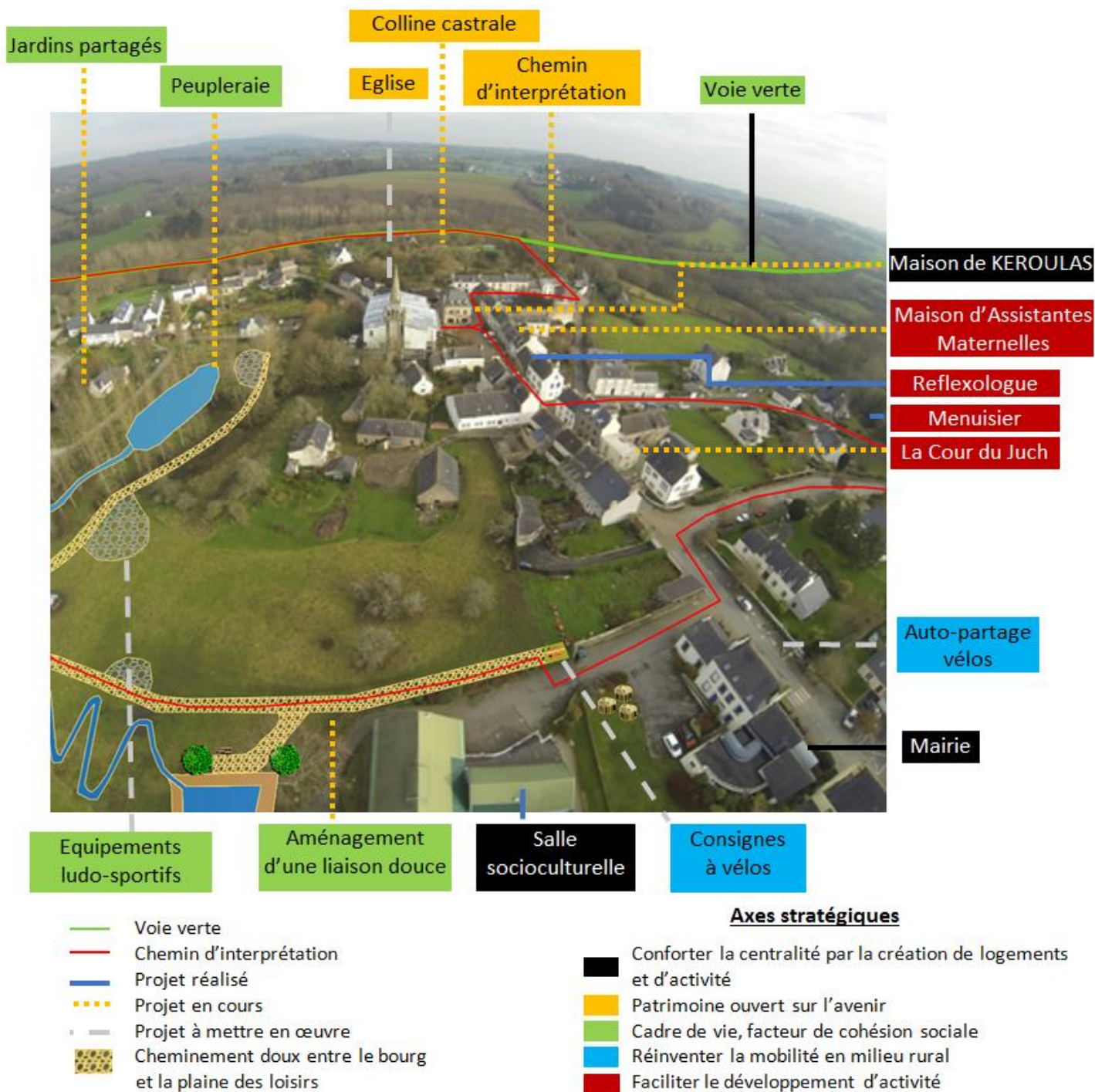
Cette attractivité du bourg, s'appuie également sur la

richesse d'un patrimoine communal, mais qui manque de visibilité. Un autre axe du projet est dédié à sa mise en valeur, pour en faire un **patrimoine ouvert sur l'avenir**. En collaboration avec l'UBO et ses étudiants de Master Patrimoine, la commune a finalisé l'étude de conception d'un chemin d'interprétation (parcours et supports de communication). La valorisation passera également par l'église (achèvement de la rénovation fin 2019) en mettant en place un éclairage architectural intérieur ainsi qu'une visite virtuelle afin de la faire découvrir au plus grand nombre. Ce sera le support d'un nouveau projet tutoré.

Sollicitée lors de sa mise en vente, la commune a fait l'acquisition de la colline castrale où se trouvent les ruines de l'ancien château afin que l'association Histoire et Patrimoine participe à sa gestion et sa valorisation qui génèrera un pôle d'attractivité important pour les visiteurs.

¹ Département du Finistère ; Xavier BEST, Direction Aménagement, Agriculture, Eau et Environnement,





Dossier complet sur le site de la mairie

www.lejuch.fr

Réunion publique le 27 août à 18h30
à la salle socioculturelle
pour évoquer avec vous les futures étapes

A travers la Commune

Etat Civil

Décès

Yvette LE COZ née PESQUER – Guerlach Vian
– 09/05/2019



Urbanisme

Permis de construire – 1

Construction d'un garage

Déclaration préalable – 5

Ravalement, remplacement fenêtre et porte,
changement de destination d'une habitation,
abri de jardin.

Certificat d'urbanisme - 4

Chantier Européen



Un chantier interculturel Franco/Espagnol/Allemand dans la commune du 30 juillet au 9 août

La commune du Juch, l'Ulamir Centre Social du Goyen et l'association Gwennili organisent un chantier interculturel au Juch cet été. Une vingtaine de jeunes vont fabriquer des bancs publics qui seront installés sur le sentier d'interprétation. Les jeunes seront logés au terrain de foot pendant le séjour.

Atelier construction de bancs (à partir de 7 ans) + Picnic Interculturel dimanche 4 août

Nous vous invitons le Dimanche 4 août de 10H à 14H au terrain de foot afin de participer à la fabrication de bancs pour la commune.

L'atelier bricolage sera suivi d'un picnic partageur interculturel. (Barbecue à disposition) ouvert à toutes et tous. Les jeunes cuisineront des spécialités de leurs pays à cette occasion.

Pensez à venir avec vos petits plats du coin...

Messe au Juch

A l'occasion du 15 Août, une messe aura lieu le jeudi à 10h30.

L'église étant indisponible en raison des travaux de rénovation des toitures, elle aura lieu à la salle socioculturelle.



Mobilité des seniors - Transport -

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus, vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie (02 98 74 71 50) au plus tard le vendredi 12 h. Tarif : 2 € aller/retour.

Brûlage déchets verts



Le brûlage des déchets végétaux (branches d'arbre, feuilles mortes, herbes issues des tontes...) est interdit par le règlement sanitaire départemental.

Les déchets verts doivent donc être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage.

Horaire déchèteries

Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermées les dimanches et jours fériés.

Déchèterie de Lannugat (Douarnenez)

Tél : 02 98 74 64 19

Déchèterie de Lestrivin (Poullan sur mer)

Tél : 02 98 74 53 96

Centre de loisirs

Ulamir du Goyen
Centre Social



La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer.

Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à l'école Notre-Dame.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/>

Renseignements et inscription auprès de

l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

Lutte contre le bruit

Il est rappelé que les activités de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage.

Les travaux sont autorisés aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 19h



Dimanche et jours fériés 10h00 – 12h00

1 Bouchon, 1 Sourire ☺

Un petit geste pour la nature qui redonne le sourire aux enfants handicapés et à leurs familles.

Depuis 2003 Breizh29 a récupéré plus de 1000 tonnes de bouchons plastiques sur tout le Finistère.

La vente de ces bouchons à des sociétés de recyclage, a permis de financer des appareils médicaux, pour 250 enfants (soit 4 tonnes pour l'aide à un fauteuil médicalisé).

Un point de collecte se trouve dans l'accueil de la mairie.

<http://www.breizh29.org/>



Félicitations!

Ouest-France Douarnenez-Cap Sizun
5 juillet, 16:48 · 🌐

Antoine Bizien du lycée Saint-Blaise, a obtenu la note de 20,34 sur 20 ! 🏆



QUEST-FRANCE.FR
Un Douarneniste obtient 20,34 au bac

👍 🥳 🍷 193 28 commentaires 31 partages

Nous pardonnerons Ouest-France mais Antoine est juchois ☺

Dynamisme juchois

Le Télégramme Douarnenez
20 h · 🌐

Remettre du commerce dans le lieu central, partager des voitures électriques, animer le patrimoine... Autant de projets qui font du Juch un lauréat de l'appel à projets régional « Dynamisme des Bourgs Ruraux ». Le soutien de 380 000 € permet une mise en œuvre rapide.



LETELEGRAMME.FR
Le Juch - Bourgs ruraux. Quand Le Juch se réinvente

👍 🍷 46 2 commentaires 12 partages

VIE ASSOCIATIVE

Art Floral



Pause Estivale mais reprise des cours les 4 et 18 septembre

Les Diables du Juch



Les Diables restent en D2

Côté sportif, l'équipe A des Diables termine à la 10ème place de leur championnat de D2. Maintien obtenu lors de la dernière journée.

L'équipe B termine 6ème et dernière de leur championnat de D4 excellence.

L'assemblée s'est déroulée fin mai, les 2 co-présidents Nicolas Hascoët (le grand et le petit) sont reconduits dans leur mission. Les membres du bureau restent inchangés.

Après 5 ans en tant qu'entraîneur de l'équipe fanion du club, Romuald Brouquel décide de passer la main, il reste bien entendu joueur et membre du bureau. Un grand merci à lui pour son investissement. Il est remplacé par Eddy Dijous, nouveau juchois. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du club et bonne chance.

Côté animation, l'ASDJ a organisé son traditionnel tournoi style « Vintage ». Malgré la pluie, les vingt équipes inscrites étaient présentes. Le tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité. C'est l'équipe Lokorn Flex (joueurs de Plogonnec) qui a remporté la finale face à l'Étoile Rouge de Pouldavid. L'équipe de la Bande à Coco Sue au dos remporte la finale consolante.



Les Diables ont effectué par leurs propres moyens des travaux sur le stade. Bancs de touches et portail aux couleurs du club, en rouge et noir. Extérieurs et toit des vestiaires lavés et repeints. Des panneaux de sponsors seront bientôt installés ainsi qu'un pare filet.





Le club organise son traditionnel Tournoi de pétanque le jeudi 15 août à partir de 11H sur le parking du stade.

**Inscription 3€/personne auprès de Nicolas Hascoët
06.33.23.06.04 ou sur le Facebook du club.**

Pour Info, le compte AS Diables du Juch sur Facebook est suivi par 720 personnes, autant que la population juchoise. N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook et également sur Instagram.

Vive les Diables
Sportivement, le Président.

Histoire et Patrimoine

A la grande satisfaction de l'association, le site du Zal vient d'entrer dans le patrimoine communal. Peut-être que tous les Juchois ne savent pas où il se trouve et ce qu'il représente.

Le Zal, terme issu de la langue germanique désigne un tertre où s'élevait un château au Moyen Age. Promontoire, il se situe au bourg derrière la rue de l'école. Il domine la voie verte d'environ 30 mètres. La surface du site est de près d'un hectare.

A cet emplacement se trouvait le château des barons du Juch, importante seigneurie dont les droits s'étendaient en 1541 de la Pointe du Raz jusqu'à Trégourez et de Ploéven à Plobannalec. Le décès de Marie du Juch en 1570, sans héritier, marque la fin de la baronnie du Juch et vraisemblablement de l'occupation du château. De celui-ci restent des vestiges que des experts comme Gérard Le Moigne savent interprétés. Un travail sera fait sur les mois qui viennent afin de présenter le site pour le moment inaccessible.



« Kastell ar Yeurc'h » Demeure du Baron du Juch à l'époque médiévale. "Peinture d'après croquis sur carte postale datant de la première moitié du XX^{ème} siècle.

nombreuses kermesses s'y sont aussi déroulées.

Les recherches sur ce site fondateur du bourg du Juch complèteront le travail déjà commencé il y a plusieurs années par l'étude de la microtoponymie. L'histoire d'un château et d'une seigneurie serait en effet incomplète sans l'étude du domaine (terres) qui en fait la richesse. Les actes anciens sont essentiels pour l'histoire locale : ils nous ont permis de retrouver les noms de nombreux villages disparus et ceux de familles qui vivaient il y a plus de 500 ans sur le territoire du Juch.

Plus récemment, le site du Zal, du temps où la famille Hascoët, du moulin du Juch en était propriétaire, a été un terrain de foot ou de jeux pour les jeunes du bourg quand les vaches n'y paissaient pas. Théâtre de verdure, de

Nous gageons de contribuer à lui redonner vie.

Lors du **pardon du 15 août** ; en lien avec la paroisse et le comité d'animation, nous organiserons la **procession qui suivra la messe de 10 heures 30 à la salle socioculturelle**. Toutes les personnes (adultes et enfants) qui voudraient à cette occasion porter ou prêter des vêtements traditionnels sont invitées à se faire

connaître près de Marie Agnès Le Doaré (06 64 37 48 11) ou d'un membre de l'association. Un café-gâteau sera proposé à l'issue de la procession.

La sortie « découverte du patrimoine », ouverte à tous dans la limite des places disponibles, est fixée au samedi 5 octobre. Elle nous conduira dans le Morbihan. Les inscriptions peuvent être prises dès maintenant près des membres de l'association.

Bon été à tous

Nag ur c'helou mat evit an dud a gar istor ar vro : Kumun ar Yeuc'h a zo deuet a -benn da brenañ Ar Zal, an douar lec'h oa bet savet ar c'hastel gant tudchentilh ar Yeuc'h. Gras d'ar skridoù-kozh hon eus diskoachet anoioù-kozh keriadennoù arYeuc'h ha re familhoù o vevañ enno e 1426 !: Le Pensec, Brélivet, Cariou, Le Gall, le Coet, Le Marrec , Le Joncour...
Pardon Hanter-Eost a vo savet c'hoazh ganeomp hag e-michañs vo kalzig tud e giz-ar vro e-doug ar brosesion.
Baleadenn-vloaz Istor ha Glad a gaso ac'hanomp war-zu ar Morbihan e miz Here a zeu.



Comité de Jumelage

Du 30 mai au 2 juin 2019, une trentaine de membres du comité de jumelage du Juch a pris un weekend de détente chez les amis de St Geniès, avec au programme :

- Vendredi : Visite guidée de la vieille ville de Martel
- Repas à la ferme auberge du Moulin à huile de noix
- Le tout suivi d'un petit voyage d'environ une heure à bord d'un train à vapeur



- Le samedi, après une journée dans les familles, nous nous sommes tous retrouvés pour un repas dansant qui a ravi tout le monde. Ce séjour s'est déroulé dans une ambiance festive et nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis Périgourdins l'année prochaine.

Concernant les prochaines activités du comité, un concours de pétanque est programmé pour le samedi 14 septembre au Juch.

D'ici là, Bonnes vacances à toutes et tous.

Le Comité de Jumelage, Daniel Canonico 02 98 74 70 88

Ecole Notre-Dame

Une nouvelle année se termine pour l'école Notre-Dame de Toutes Grâces. Les vacances seront méritées car le dernier trimestre fut riche en projets divers et variés.

Comme chaque trimestre, les élèves de maternelle et CP se sont rendus au cinéma pour assister à une projection de court-métrages, cette fois intitulée " Le temps qu'il fait". Ils ont retrouvé leurs homologues de Plogonnec. Tous ont passé un agréable moment et ont hâte d'y retourner.

Les élèves ont aussi pu quitter l'école pendant une journée pour se rendre au château de Kerjean. La journée a été riche en activités, pas le temps de s'ennuyer. Entre la visite du château et plusieurs ateliers comme la découverte de la vie au temps des chevaliers, l'histoire comptée du fou du roi et l'atelier cuisine. Les élèves ont eu le sourire toute la journée, ils ont particulièrement aimé découvrir et goûter ce que les nobles pouvaient manger à l'époque. Pour terminer cette belle journée, les élèves sont repartis avec un bonnet à grelots que le fou du roi utilisait pour divertir les troupes : plaisir garanti !



Dans le cadre du projet d'année sur le développement durable et les différentes formes de solidarité, les élèves ont pu faire la rencontre de Sophie de Roeck de la communauté de communes. Grâce à ses activités ludiques

et pédagogiques, ils ont appris les bons gestes à adopter face au tri. Après la théorie, la pratique : le projet s'est terminé par une visite de la déchetterie de Douarnenez.



Les élèves de CE et CM de l'école Notre-Dame de Toutes Grâces du Juch et leurs homologues de l'école Notre-Dame de Cast sont partis en classe de découverte à Angers du 17 au 19 juin pendant trois jours. Ils se sont retrouvés pour partager quelques jours autour du développement durable et de la solidarité.

Au programme : sorties culturelles telles que la visite du musée de l'ardoise de Trélazé, du moulin de l'Epinay ou encore celle organisée par l'association Cap Loire. Le riche patrimoine historique et culturel de l'Anjou a bien été mis en valeur pendant tout le séjour, c'était une découverte pour tous. Les enfants ont même eu l'opportunité au détour d'un trajet, de découvrir le centre de formation du SCO d'Angers, moment particulièrement apprécié par les « footeux et footeuses » du groupe. Les enfants ont vécu quelques jours agréables qu'ils ne sont pas prêts d'oublier de sitôt. La bonne humeur et la confiance étaient au rendez-vous, tous souhaitent repartir au plus vite !





La kermesse de l'école a eu lieu le Dimanche 30 Juin. Au programme : théâtre, danse contemporaine et histoire inspirée de l'album "Le bateau de Mr Zougloulou": La barre était haute cette année. Impossible n'est pas Juchois. Les élèves ont été le temps du spectacle de brillants acteurs et danseurs ! Chapeau bas, les artistes. La fête s'est poursuivie autour des différents stands tenus par les parents de l'APEL.

Dès le lendemain, ils ont quitté Le Juch, direction Plogonnec pour la rencontre sportive. Les maternelles ont participé à divers ateliers (parcours à vélo, lancer, ateliers cirque...)

Les CP, CE et CM ont pratiqués différents relais et jeux sur le terrain de foot.

Le jeudi 4 juillet, tous les enfants ont emprunté à pied l'ancienne voie ferrée afin d'aller visiter la ferme de Laurent Joncour. Après le pique-nique, pris à l'ombre des arbres, ils ont découvert les différentes parcelles dédiées au maraîchage. La culture des pommes de terre, poireaux, salades... n'ont plus de secret pour eux. A la rentrée, un jardin sera mis en place près de l'école. Il ne leur restera qu'à appliquer les bons conseils de Laurent.

Ils peuvent ainsi quitter l'école en fin de semaine, le sourire jusqu'aux oreilles et les étoiles plein la tête avec tous ces jolis projets.



Comité d'animation

Le **comité d'animation** a proposé une **balade** de 7 km vers st Pierre le 19 mai dernier



Départ du Juch à 9h45 en covoiturage vers le parking du bois du Névet. Direction la chapelle St pierre ; retour par Kernescop et Keruffé .

Avec un ciel incertain au début, le soleil est enfin apparu et c'est dans la bonne humeur que tous, nous nous sommes retrouvés à la salle pour un rafraichissement. Tout le monde était enchanté de cette sortie.

Le 15 juin le " **feu de la st Germaine** " qui s'est déroulé à la salle n'a pas eu grande audience, mais l'ambiance fut bonne !

Une centaine de convives auront dégusté les délicieuses moules frites et pu écouter une musique parfois un peu tonnante.

Animation à venir:

La fameuse fête du village du **15 août** se déroulera comme tous les ans sur la place de l'église, avec au programme:

- Le matin procession organisée par Histoire & Patrimoine
- 16h00 rdv place de l'église pour une balade avec une visite chez David Bordeix du Moulin du Len sur le chemin du retour. (présentation culture de houblon et fabrication de bière artisanale).
- 16h00 concours de galoche
- 19h00 place de l'église
Restauration, buvette

Musique:

- Amma soul"soul acoustique"
- Magic swing"jazz manouche"
- duo Hyacinthe Le Henaff - Tristan Gloaguen "musique bretonne"
- Dj Wonderbraz



Et bien sûr pensez à vos recettes pour la 5ème édition de la **Fête de la soupe** qui se déroulera le 2 novembre

Conseils Municipaux

Compte rendu du 06 mai

1. Classement des voies communales

Suite aux travaux de voirie réalisés ces dernières années, il est nécessaire de procéder au classement des voies suivantes dans le domaine public communal :

Parcelle	Adresse	Linéaire en m. (source : Intragéo)	Début de voie	Fin de voie	Caractéristiques
87 / AA / 213	Lotissement ar stivel	20	Rue Louis Tymen		Enrobé 20m supplémentaires
87 / AA / 205	Lotissement ar stivel	7	Rue Louis Tymen		Enrobé
87 / AA / 206	Rue Louis Tymen	4			Enrobé
87 / AA / 211	Rue Louis Tymen	25			Enrobé
87 / AA / 221	Bourg Parc Placer Fouarn	98	Rue Hent ar Stang		Enrobé
87 / B / 1898	Lotissement Roz ar Park	448	Voie Communale n°4		Enrobé
TOTAL		602			

Les services de la commune ont estimé que les voies citées à caractère de rues représentent 602 mètres linéaires supplémentaires.

L'intégration de ces voies porte le mètre linéaire de voirie communale de 17 861 à 18 463 mètres linéaires

Accord unanime du conseil municipal.

2. Vente de terrain

Présentation : Patrick TANGUY

M. Patrick TANGUY, Maire, expose que la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée 87 AA 237, rue hent ar stang. Un parking y est actuellement implanté. Le reste de la parcelle est un terrain vague. Cette parcelle est d'une superficie 2 586a.

Compte-tenu du projet d'implantation d'une entreprise sur les parcelles voisines (AA / 0236 et AA / 0234), il convient pour faciliter son implantation de vendre une partie de la parcelle 87 AA 237 qui représenterait environ 1 500m².

D'autre part, la commune est propriétaire de la parcelle 87 AA 188 (rue Hent ar stang) où est situé le service technique. Compte-tenu du surdimensionnement de l'espace par rapport à son usage, il est proposé mettre en vente l'espace inutilisé.

Pour se faire, il est proposé de réaliser les divisions parcellaires nécessaires.

Accord unanime du conseil municipal.

3. Acquisition à titre gratuit

Présentation : Patrick TANGUY

M. Patrick TANGUY, Maire, expose que la commune a été sollicitée par M. Laurent JONCOUR afin que la commune acquière à titre gratuit une partie de la parcelle 87 ZC 19 comme indiqué sur le plan en annexe. Il précise également que cela est l'opportunité de réaliser une boucle de randonnée sous réserve de l'accord de l'AFR.

Accord unanime du conseil municipal.

4. Mise en place d'une Indemnité Kilométrique Vélo

Il est rappelé la politique communale en matière de développement durable et d'éco-mobilité.

Ainsi il est proposé de mettre en place l'indemnité kilométrique vélo comprenant les dispositions suivantes :

- Attribuée au personnel communal, contractuel et titulaire ;
- Montant de 0,25€ net par kilomètre parcouru en vélo entre le domicile et le lieu de travail dans la limite d'un aller-retour par jour et d'un trajet d'au moins un kilomètre par jour ;
- Engagement des agents à venir travailler au moins la moitié du nombre de jours annuels travaillés ;
- Plafonnée à 250€ par an et par agent ;
- Versée annuellement au mois de juin sous réserve d'une déclaration annuelle sur l'honneur de l'agent ;
- Mis en place au 1^{er} juin 2019.

5. Travaux église - Avenant n° 4 – Tranche optionnelle 3 – Lot couverture

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il est nécessaire de faire un avenant avec l'entreprise DAVY pour la réalisation des prestations supplémentaires en plomb s'avérant nécessaires sur le chœur pour assurer une parfaite étanchéité l'évacuation des eaux de pluie

Le montant de l'avenant est de 2 780,26 € HT soit 3 336,31 € TTC.

Accord unanime du conseil municipal.

6. Rapport des adjoints

Isabelle KERVAREC :

Repas des anciens le 13 octobre 2019

Compte rendu de la réunion avec l'école de sport de Kerlaz et l'ASDJ

Spectacle

Patrick TANGUY :

Retour sur la nouvelle autoportée

City stade : compléter avec un second but ?

Retour de l'AG Bruded

Avancée sur le projet d'écomobilité

Marché des entrées de bourg et du cheminement : choix de Jo Simon pour le lot 2

Breizh Cop, rappel de la démarche et des réunions

7. Questions diverses

Laurent JONCOUR : possibilité d'un préau au niveau du parking du terrain de foot à terme ?

Informations diverses

Visites de Fermes

Au regard du succès rencontré dans les sept dernières éditions avec 300 visiteurs en moyenne, Douarnenez Communauté renouvelle tout au long de l'été 2019 des visites de fermes sur le territoire. En partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez.

Entièrement gratuites, les visites « permettent de valoriser l'agriculture locale auprès des habitants et des estivants par la mise en lumière des initiatives locales, la connaissance des pratiques et la rencontre avec les producteurs » explique Sophie De Roeck en charge du développement durable à Douarnenez Communauté.

Renseignements et inscription :

Pour plus d'informations, ou pour vous inscrire à une visite, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme par téléphone au 02 98 92 13 35 ou par courriel à info@douarnenez-tourisme.com.

Gratuit. MAIS **Inscription obligatoire.**



- ÉDITION 2019 -

VISITES DE FERMES

VISITES GRATUITES EN PAYS DE DOUARNENEZ
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE L'OFFICE DU TOURISME
T É L : 0 2 9 8 9 2 1 3 3 5

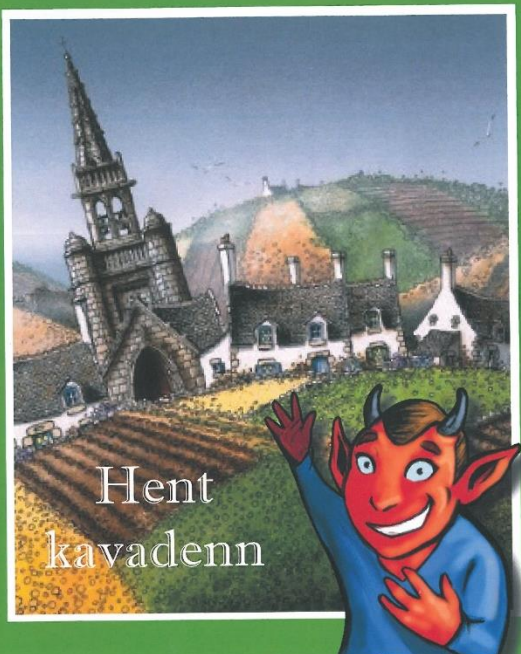
JUILLET	AOÛT
• 23 juillet à 15h00* : Corn Ar Hoat, à Pouldergat (maraîchage et présence d'animaux)	• 06 août à 15h00* : Kermarc, au Juch (Houblon bio)
• 30 juillet à 15h00* : Kergazec, à Poullan/Mer (plantes aromatiques)	• 20 août à 14h00* : Keratry, à Douarnenez (Spiruline)

>>> UNE COLLATION VOUS SERA PROPOSÉE À L'ISSUE DES VISITES

* Covoiturage : rendez-vous sur le parking de Kerharo, quartier de Pouldavid, 30 MINUTES AVANT l'horaire indiqué de la visite (ex : visite à 15h00, rendez-vous sur le parking à 14h30).



Sentiers de découverte du Juch



Une présentation du chemin d'interprétation composé de 2 boucles (sentier du bourg et sentier nature) a été proposée le mardi 09 juillet.

Lancée en septembre 2018, cette action est l'aboutissement d'un travail élaboré par 3 étudiants du Master Gestion des Patrimoines Architecturaux et Artistiques de l'UBO dans le cadre d'un projet tutoré. Supervisés par M. Kernevez, responsable du Master, ils ont travaillé avec les élus, les membres de l'association Histoire et Patrimoine, un graphiste et la "Cour du Juch".

Deux circuits de découverte mettant en valeur la qualité patrimoniale, architecturale et paysagère de la commune sont proposés.

Le livret "Sentiers de découverte du Juch" est disponible en mairie.